



Litiges entre locataire et propriétaire

Par **mamy desesperee**, le **06/06/2015 à 17:07**

Ma petite fille a louer un studio de particulier a particulier car sortait de ses études et ne pouvait pas passer par agence. Au début elle était ravie , je l'ai aidée a le décorer. Il était dans un petit village a la campagne c'était parfait car elle avait un petit chien mais le cochemard est vite arrivé ,elle était entourée de voisins qui n'avaient rien d'autre que de l'espionner .elle partait le matin et revenait que le soir laissant son petit chien. Soit a sa maman ou a son ami qui venait de tant en tant . Un soir son ami a eu la surprise de voir arriver a sa porte un voisin menaçant qui l'a accusé de mal traiter son chien .(il venait de faire pipi sur le tapis) et avait reçu une tape sur le train arrière conseil du veto.et de là tous les jours il lui a eu quelque chose pour les embêter (soit disant mégots de cigarettes jetés z terre ma petite fille ne fume pas son ami oui mais pas la même marque .crottes de chien elle a toujours des sacs avec elle quoi tout ce qui se passait dans ce quartier c'était elle .au bout de 3 mois elle a craqué et partie en payant malgré tous son loyer car il y avait 3 mois de préavis .le prioritaire c'est permis de rentrer chez elle avec des doubles il n'avait pas le droit car elle était encore chez elle et c'est permis de lui dire si c'était le souk (elle était en plein déménagement) tout le quartier c'est ligué contre elle .après le problème c'est pour récupérer la cotion . Il lui a facturé 200 eu d'eau pour 3 mois . On c'est aperçu qu'il y avait une fuite d'eau derrière la salle de bain .il lui fait payer (le tout a l'égout) !!!!!et des frais car soit disant il y avait des puces . Le chien en avait pas ,pas sûr sur nous n'y dans le linge mystère et pratique par une entreprise de peinture .qui est son père(fausse facture).que pensez vous de tous cela merci